

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ORLEANS, le mercredi 27 mai 2026

LA METROPOLE D'ORLEANS SE FOURVOYE AVEC LE SEPARATISME RELIGIEUX !

A l'occasion des fêtes de l'Aïd, l'association **ANNOUR** a loué l'établissement public **CO'MET**, géré en délégation de service public par la société **GL Events**, afin d'y pratiquer les prières.

Lors de cette manifestation, le **séparatisme et la ségrégation hommes / femmes** est de mise : entrées différentes et non mixité à l'intérieur du bâtiment.

La Métropole d'Orléans avec Serge Grouard à sa tête, se fourvoye une fois de plus en acceptant cette mise à disposition en opposition directe avec les principes de la République ainsi qu'avec les chartes des collectivités locales.

Reconquête! Loiret dénonce cette mise à disposition qui foule aux pieds nos valeurs, l'égalité homme-femme et viole ouvertement le Contrat d'Engagement Républicain.

Aussi en application de la **loi du 24 août 2021**, portant sur le séparatisme, nous demandons expressément à **Monsieur le Préfet Hugues Moutouh**, d'appliquer dès que possible un **Déféré Laïcité** et de prévenir d'ores et déjà que les bâtiments publics ne pourront plus, désormais, être utilisés dans de telles circonstances !

ISABELLE LAMARQUE
RESPONSABLE RÉGIONAL RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE